

Résumés projets « intégration » 2017 asbl conventionnées OLAI

Projet I (ASTI) : « Accompagnement des communes dans le cadre de la mise en place d'actions et de politique en matière d'intégration locale »

Les communes luxembourgeoises sont en même temps laboratoire et catalyseur de l'intégration. Dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et en étroite collaboration avec l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration OLAI et le SYVICOL, l'ASTI conseille et accompagne les communes et les commissions consultatives dans leurs efforts d'améliorer le vivre ensemble au niveau local. Ainsi, en 2017, l'ASTI a

- organisé les 2èmes Assises Nationales de l'Intégration au niveau local le 11 février
- dressé un état des lieux des problèmes d'intégration les plus fréquemment évoqués par les communes
- répertorié les bonnes pratiques communales en relation avec l'intégration
- proposé un soutien régulier aux communes (transposition de bonnes pratiques, formations, ateliers de recherche et de développement, etc)
- conçu et mis en place des formations sensibilisant à des questions d'intégration locale exprimées par les communes
- réalisé un modèle fixant les responsabilités et les domaines d'action des communes et intervenants locaux dans l'intégration locale des BPI.

Pour systématiser et optimiser la consultation des communes et de leurs commissions consultatives, l'ASTI a initié la création du groupe d'échange et de soutien en matière d'intégration au niveau local (GRESIL) où se croisent les acteurs communaux responsables de l'intégration et a lancé son helpdesk intégration locale, véritable guichet unique d'information, de conseil et d'inspiration pour les communes.

Projet II (ASTI) : « Mesures de pratique de la langue dans le cadre du CAI »

Deux modèles de pratique de la langue ont été conceptualisés par l'ASTI en 2017, les tables de conversation, réunissant en petits groupes des apprenants d'une même langue et de niveaux différents et les cafés des langues où, dans une ambiance décontractée, se pratiquent différentes langues sur plusieurs tables. Ces conceptualisations permettent aux intéressés (p.ex. aux communes) d'organiser la mise en place de ces mesures de pratique de la langue.

Partant de ces expériences de terrain et avec le soutien de l'uni.lu, l'ASTI a développé

- une formation pour bénévoles, désirant s'engager dans des mesures de pratiques de la langue

- des activités de pratique de la langue avec des animateurs bénévoles, soutenus et accompagnés par l'ASTI

- un réseau de bénévoles actifs dans ces mesures permettant l'échange d'expériences et l'empowerment mutuel

Les signataires du CAI ont été informés par l'OLAI et l'ASTI sur ces activités et ont pu profiter des pratiques offertes régionalement. Certains se sont même engagés bénévolement comme animateur. Parallèlement, un accompagnement d'une demi-douzaine de structures locales ou associatives dans l'implémentation de telles mesures fut mené.

L'agence interculturelle de l'ASTI a par ailleurs établi un listing des lieux de pratique de la langue et un relevé de matériel et de ressources de support utiles.

Projet III (ASTI) : « Assurer la gestion du service de Traduction orale directe 2017 »

Le service de traduction orale directe (TOD) permet de traduire une réunion/manifestation directement d'une langue vers une ou plusieurs autres langues. Ce service permet la participation équitable de tous les citoyens aux réunions, conférences et autres débats, ceci indépendamment de la langue utilisée.

Le contenu est traduit, afin qu'une personne qui ne maîtrise pas la langue utilisée, puisse suivre la discussion, en temps réel, dans une langue qu'il comprend.

Une équipe de traducteurs effectue la traduction par chuchotage grâce à des coffrets de traduction.

Ces personnes sont douées pour les langues, ont une certaine expérience, ainsi qu'un savoir-faire dans ce domaine.

Résumé des résultats atteints (sur base des objectifs fixés)

Le site www.tod.lu a été réalisé et amélioré. Le workshop a été fait avec la société CWC pour présenter officiellement le site aux traducteurs et leur fournir des explications pour une meilleure utilisation du site.

Pendant l'année 2017, 1229 demandes ont été traitées et 5000 personnes ont pu profiter des traductions orales directes. C'est le plus grand nombre de demandes depuis la création de ce service, cela s'explique en partie par les élections communales et plusieurs réformes mises en place par le gouvernement.

Projet IV (ASTI) : « Structuration de l'offre en matière d'information sur la loi portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration »

Ce service a pour vocation de fournir aux particuliers comme aux professionnels, des informations sur la législation des étrangers (entrée, séjour, droits sociaux, droit de la famille, etc.).

L'offre est donnée de deux manières :

- De manière directe à l'intention du public concerné par le biais de permanences sur place, par téléphone et via email. L'ASTI répond aux questions, fournit des informations, et le cas échéant il intervient auprès des instances concernées.
- De manière indirecte, à l'intention des professionnels en contact avec le public cible en leur offrant des formations de base sur la législation concernant l'immigration et la libre circulation.

L'identification des besoins se fait par le biais de permanences de consultations en matière de législation sur l'immigration. Les demandes d'information ont surtout porté sur les sujets de l'autorisation de séjour pour travailleurs salariés, les mariages, les relations durables et le regroupement familial.

Des formations à l'intention des professionnels permettent de diffuser ces informations de manière plus systématique à un public plus large, car multiplicateur.

En 2017 le service a conseillé et soutenu 1088 personnes lors de ses permanences et a organisé 8 formations sur la loi sur la libre circulation et l'immigration pour une centaine de professionnels du secteur social.

Projet I (CEFIS) : « Soutenir, accompagner, évaluer la campagne de sensibilisation à l'inscription électorale par des activités de recherche/action et d'information/formation »

Le CEFIS a soutenu la campagne de sensibilisation à l'inscription électorale, à travers la formation de multiplicateurs et la coordination du réseau de multiplicateurs. Il est intervenu dans 23 soirées d'information publique dans les communes et à diverses occasions pour informer sur la participation électorale (Festival des Migrations, Journées d'orientation, Assises de l'Intégration, ...).

Il a recueilli des informations pour dresser un bilan sur les actions/projets menés dans le cadre de campagne et sur la participation aux élections communales (données sur les inscriptions et les candidatures aux élections selon diverses caractéristiques, actions menées par les communes et les CCCI, les multiplicateurs, les associations). Pour cela, il a adopté une approche quantitative et qualitative.

Résumé des résultats atteints (sur base des objectifs fixés)

Le nombre de formations complètes prévues était inférieur au nombre de formations envisagées, certains ayant opté pour des formations allégées. Au lieu d'organiser une 2ème réunion bilan, il a été préféré d'adresser un questionnaire à l'ensemble des multiplicateurs, suivi d'une possibilité d'entretien individuel. S'il y avait 23 soirées publiques d'information et de sensibilisation, elles ont été peu fréquentées à quelques exceptions près. Les informations ont été recueillies et commencées à être traitées sur les actions menées par les communes et les CCCI. Des entretiens ont été menés avec divers multiplicateurs et des communes/CCCI. Les données ont été recueillies sur les candidats aux élections communales. Un premier document de travail existe sur l'action des multiplicateurs.

Projet II (CEFIS) : « Structurer l'offre d'information et de formation et proposer des ressources pédagogiques et méthodologiques en matière d'intégration »

Le CEFIS a analysé les bonnes pratiques, les besoins et les défis qui se posent actuellement en matière de diversité culturelle dans le secteur social relevant de l'EGCA.

Il a élaboré un concept de formation à destination des nouvelles CCCI visant l'autonomisation de leurs membres. Enfin, il a coordonné le réseau de formateurs à l'approche interculturelle et dispatché les formateurs.

Il a publié une version actualisée de la brochure Lëtzebuerg 100%, présentant des chiffres clefs en matière de diversité culturelle au Luxembourg, qui a été diffusé à large échelle. Il a actualisé les données en matière d'immigration, d'asile et d'intégration et répondu aux demandes d'informations de consultation de divers acteurs sur les questions relatives aux phénomènes migratoires.

Résumé des résultats atteints (sur base des objectifs fixés)

En ce qui concerne l'analyse des besoins du secteur social, le CEFIS a ciblé les structures de la plateforme EGCA. Il a recueilli et traité les informations recueillies auprès des structures de l'EGCA sur base d'un questionnaire quantitatif et des focus groups qualitatifs.

Il a élaboré un projet de plan formation à destination des nouvelles CCCI. En tant que Centre de Ressources, le CEFIS a répondu aux demandes d'informations de consultation de divers acteurs

(organisations ou individus). La brochure Lëtzebuerg 100% a été actualisée. Elle présente des chiffres clefs en matière de diversité culturelle au Luxembourg et a été diffusée à large échelle.

Projet I (CLAE) : « Favoriser les expressions citoyennes et l’empowerment des associations par le biais d’un centre interculturel et d’assistance technique »

Le CLAE, à travers le projet de centre interculturel et d’assistance technique s’est donné pour perspective de favoriser l’inscription citoyenne des personnes venues, issues et héritières de l’immigration. L’action a concrètement permis de faire émerger et soutenir les expressions associatives en créant des espaces de transmission et d’échange, en facilitant également la reconnaissance, la mise en relation et l’interaction des acteurs avec l’ensemble de la société civile. Elle a aussi permis, dans le cadre du Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté, de sensibiliser les associations à l’importance de l’inscription sur les listes électorales, tout en continuant à travers son site internet, son magazine « Faire société ensemble », la diffusion de newsletters, d’informer et sensibiliser un plus large public aux nouveaux paradigmes citoyens, à l’inscription dans la société luxembourgeoise de l’ensemble des cultures issues des migrations, ainsi qu’à l’ancre historique du métissage culturel.

Projet II (CLAE) : « Catalogue de formations promouvant l’autonomisation »

Le projet de catalogue de formation promouvant l’autonomie s’est donné pour but dans un contexte de migration et de transformations socio-économiques accélérées de permettre à toute personne venue en migration, d’accéder à des informations, d’accroître ses capacités, afin de construire à court, moyen et longs termes, son avenir en toute autonomie. Les séances d’informations, les formations linguistiques, les ateliers participatifs organisés en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels et associatifs ont été articulés autour des thématiques de la relation avec la société d’accueil, de la construction de son avenir professionnel, ainsi que de l’engagement citoyen. Proposés en langues française et anglaise, ils ont permis de toucher un total de 560 personnes.